



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport sur l'offre de formation « master »  
Conservatoire national des arts et métiers  
(CNAM)

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport sur l'offre de formation "master" Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations  
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

Juillet 2010

Les observations éventuelles des établissements concernant ce rapport, figurent à la suite de l'évaluation des masters de chaque établissement.

# Description du CNAM et typologie

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) offre des formations de masters dans trois des quatre pôles de structuration de l'établissement : « Economie et gestion », « Travail et société » et « Sciences et technologies de l'information et de la communication » entrant respectivement dans les trois domaines : « Droit, économie, gestion », « Sciences sociales et humanités » et « Sciences et technologies ».

Cette offre est conforme à la mission du CNAM, en particulier d'assurer la formation professionnelle tout au long de la vie des personnes engagées dans la vie active, afin de contribuer à la promotion sociale et à la mobilité professionnelle. Elle s'appuie essentiellement sur les laboratoires de recherche du CNAM et bénéficie de liens importants avec le monde socio-économique.

## Avis

### ● Description synthétique de l'offre masters

L'offre en « Droit, économie, gestion » se compose de cinq mentions :

- « Finance, assurance, actuariat, banque » (quatre spécialités).
- « Comptabilité, contrôle, audit » (une seule spécialité qui se confond avec la mention).
- « Commerce-Marketing » (trois spécialités).
- « Management » (cinq spécialités).
- « Management sectoriel et territorial » (deux spécialités).

Cette offre apparaît riche, variée et les spécialités non ou peu redondantes entre elles. Pour la plupart d'entre elles, ces mentions sont encadrées par des équipes pédagogiques dynamiques ayant tissé des liens nombreux avec le monde professionnel. Les professionnels interviennent dans les enseignements, cette proportion étant variable selon les mentions. Les mentions sont adossées principalement à un laboratoire de recherche, le « Groupe de recherche en économie de gestion » qui est une équipe d'accueil (GREG, EA 2430), mais les dossiers ne commentent quasiment jamais cet adossement autrement qu'en citant le nom du laboratoire.

L'offre en « Sciences et technologies » est constituée de trois mentions :

- « Informatique » (huit spécialités dont deux portées par d'autres établissements).
- « Statistique et mathématiques appliquées » (avec une seule spécialité « Statistique »).
- « Télécommunications » (deux spécialités).

Cette offre est large et très diversifiée : onze spécialités « professionnelles » et/ou « recherche » sont proposées sous des intitulés qui ne sont pas toujours assez explicites. Ainsi, l'offre globale va de la gestion des réseaux dans les entreprises aux technologies haut débit, en passant par les jeux et médias interactifs ou encore, la statistique appliquée à la finance et l'assurance et le « Data mining ». Cette richesse est toutefois accompagnée, en particulier pour la mention « Informatique », d'une absence de réelle structuration. L'articulation entre les différentes spécialités pourrait avantageusement être revue de manière à rendre cette offre plus claire. Les formations sont adossées à des laboratoires de qualité.

L'offre en « Sciences sociales et humanités » comprend trois mentions :

- « Psychologie » (avec une seule spécialité « Psychologie de l'orientation et du travail »).
- « Travail et développement » (quatre spécialités).
- « Travail social et intervention sociale » (deux spécialités).

Cette offre concerne les métiers de l'action sur le travail et le parcours professionnel des salariés, se fonde sur l'accompagnement de différents processus sociaux articulés entre eux (ajustements individuels, mobilités, gestion des transitions) et enfin, vise à former des professionnels du travail social qui soient réflexifs par rapport aux conditions de l'action sociale. Les différentes mentions proposent des spécialités ou des parcours à finalité « recherche » et « professionnelle ».



- Avis sur la pertinence des lignes directrices des objectifs scientifiques et professionnels

#### *Droit, économie, gestion*

Les objectifs sont tous d'ordre professionnel. L'offre de formation du CNAM a pour vocation d'accueillir principalement des personnes déjà en activité en leur proposant diverses formules temporelles : alternance, cours regroupés sur quelques jours en fin de semaine et possibilité d'étaler le cursus sur deux ans, ce qui convient particulièrement bien aux auditeurs. Ainsi, la plupart des formations ne prévoient des stages de trois ou quatre mois que dans le cas où les auditeurs n'ont pas d'expérience professionnelle suffisante à l'entrée. Les professionnels du monde du travail interviennent dans beaucoup de ces formations dans des proportions relativement importantes allant de 30 à 75 %.

Les spécialités proposées sont, dans l'ensemble, en bonne, voire en très bonne adéquation avec le marché du travail, certaines apportant une forte amélioration en termes d'emplois, aux auditeurs à l'issue des formations.

En revanche, à l'exception d'un petit nombre de spécialités, les objectifs scientifiques sont peu nombreux, voire inexistant dans ce domaine. Seul un petit nombre de spécialités propose aux auditeurs des unités d'enseignement (UE) de recherche dont la vocation est de les aider dans leurs rapports intermédiaires ou de fin d'étude, de manière à ce que ces derniers soient de vrais documents mêlant aspects académiques et éléments empiriques. Lorsqu'elles sont présentes, ces UE sont suffisamment importantes en volume horaire et bien articulées aux projets des auditeurs. Dans d'autres cas, les aspects « recherche » sont intégrés à l'enseignement même (comme par exemple « Etudes de marchés » ou « Modélisation de la finance »).

#### *Sciences et technologies*

Les objectifs sont professionnels et de recherche, certaines spécialités optant pour l'un, l'autre ou les deux types d'objectifs.

Pour les masters à finalité « professionnelle », les formations débouchent sur des emplois bien identifiés en adéquation avec les évolutions actuelles. Les cibles sont bonnes, mais le positionnement de certaines spécialités n'est pas toujours très clair : par exemple, l'intitulé de la mention « Télécommunications » masque la spécialité « Réseaux d'entreprises » qui pourrait elle-même également relever de la mention « Informatique » ; la spécialité « Technologies haut débit », est une formation de haut niveau qui correspond très bien aux besoins des entreprises, mais dont le positionnement n'est pas clair dans les contextes Ile-de-France et national. De même, le parcours « Data mining » de la mention « Statistique et mathématiques appliquées » est original et porteur, mais peu visible derrière un intitulé de mention peu explicite.

En termes de recherche, les formations sont de qualité, voire de très bonne qualité et s'appuient sur de très bons laboratoires. C'est le cas, par exemple, pour la spécialité « Recherche opérationnelle » dont on peut, cependant, regretter l'absence de voie « professionnelle » alors que le champ intéresse directement les entreprises.

#### *Sciences sociales et humanités*

Les objectifs sont de deux types, professionnels et de recherche. Ces derniers sont présents dans chacune des mentions, soit dans des parcours « recherche » soit dans des spécialités spécifiques comme la spécialité « Travail social, action sociale et société » de la mention « Travail social et intervention sociale ». Ces parcours et spécialités paraissent justifiés, car les poursuites en thèses semblent appréciables même s'il est difficile d'en être sûrs, la qualité des dossiers faisant défaut, certains étant très sommaires et souvent confus.

Quant aux objectifs professionnels, certains sont clairement affichés (par exemple, pour les spécialités « Ergonomie » et « Formation des adultes » de la mention « Travail et développement »), d'autres, en revanche, manquent de clarté, la présentation des dossiers n'aidant pas à l'évaluation.

- Avis sur la qualité de l'adossement de l'offre master au potentiel des unités de recherche et des milieux socioprofessionnels, à l'échelle locale, nationale et internationale :

#### *Droit, économie, gestion*

Dans l'ensemble, aucun des dossiers disponibles ne détaille l'articulation de l'offre de formation avec les unités de recherche auxquelles elle est adossée, principalement l'équipe d'accueil « Groupe de recherche en économie de gestion » (GREG, EA 2430). Lorsque l'information est disponible, la qualité de l'adossement apparaît très



variable d'une mention à une autre, d'autant plus que dans certains cas, les enseignements sont essentiellement concentrés sur des intervenants professionnels. A l'opposé, certaines spécialités, en particulier dans le secteur de la finance et adossées au GREG, font apparaître un corps enseignant de notoriété internationale. L'ouverture internationale est globalement très limitée, voire inexistante à l'exception de la mention « Management » qui a de nombreux partenariats avec des universités étrangères, avec éventuellement une co-diplômation.

L'adossement des formations aux milieux socioprofessionnels est bon, voire excellent, même s'il est variable selon les mentions. Pour certaines spécialités, cet adossement est institutionnalisé et va au-delà de l'engagement de professionnels dans les formations (par exemple, la spécialité « Actuariat » de la mention « Finance, assurance, actuariat, banque » qui est liée à l'association professionnelle des actuaires, ou bien la mention « Comptabilité, contrôle, audit » qui bénéficie du soutien des principales organisations à caractère professionnel). Cet adossement est principalement local et national ce qui, pour certaines formations peut paraître étonnant, car tournées délibérément vers l'international ou bien encore, incorporant par nature des compétences qui ne peuvent qu'être internationales : ainsi, la mention « Commerce-marketing » qui possède une spécialité « Développement international des entreprises », n'a pas de partenariats internationaux et il n'est pas indiqué si certains cours sont dispensés en anglais.

### *Sciences et technologies*

Toutes les mentions du domaine sont adossées à un ou plusieurs laboratoires de qualité : le laboratoire « Electronique, systèmes de communication et microsystemes » (ESYCOM), le « Laboratoire en architecture, électronique, traitement du signal, image, télécommunications, pour l'industrie et ses applications » (LAETITIA), le « Centre d'étude et de recherche en informatique du CNAM » (CEDRIC) et le « Centre de recherche en économie et statistique » (CREST).

A une exception près (« Statistique et mathématiques appliquées »), les mentions du domaine ont développé de nombreux partenariats, des conventions durables avec les professionnels qui interviennent largement dans les enseignements. Parallèlement, ces formations offrent des emplois qui sont en excellente adéquation avec les marchés.

L'ouverture internationale est variable, mais présente la plupart du temps dans les spécialités de la mention « Informatique » ainsi que dans la mention « Statistique et mathématiques appliquées » pour laquelle le parcours « Finance-assurance » est préparé au centre CNAM de Beyrouth.

### *Sciences sociales et humanités*

Les mentions sont adossées à trois laboratoires reconnus, le « Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique » (LISE, UMR CNRS 5262), le « Centre de recherche sur le travail et le développement » (CRTD, EA 4132) et le « Centre de recherche sur la formation » (CRF, EA 1410), mais les liens tissés entre les formations et les équipes de recherche ne sont pas toujours explicités. Les formations offrent des parcours « recherche » dans toutes les spécialités. Or, dans certains cas, l'articulation des spécialités avec les équipes n'apparaît pas toujours. Mais il est possible que la nature même des dossiers, pas toujours bien renseignés, en soit à l'origine.

L'adossement des formations aux milieux professionnels est réel et entre à hauteur de 40 % en moyenne dans les enseignements délivrés. Pour la mention « Travail social et intervention sociale », par exemple, les partenariats avec les milieux socioprofessionnels sont un point fort de la formation : partenariats avec le « Centre de formation en travail social » et avec des institutions du champ (collectivités territoriales, observatoires de l'action sociale, de l'enfance en danger, de la santé et de l'action médico-sociale...).

L'ouverture internationale se traduit par des conventions de partenariat avec les universités de Hanoï (Viêt-Nam) et de Laval (Canada) pour la mention « Psychologie » et avec les universités de Louvain-la-Neuve et de Genève pour la mention « Travail et développement ».

- Avis, au niveau du CNAM, sur le pilotage des formations, sur la mutualisation et les co-habilitations, etc.

Quand il est décrit, ce qui est rarement le cas en « Sciences sociales et humanités », le pilotage est globalement satisfaisant avec des équipes pédagogiques dynamiques, des responsabilités de spécialités pertinentes. Cependant pour certaines spécialités des mentions « Commerce-marketing » et « Management », il y a une trop forte concentration d'enseignement et de responsabilités sur une ou deux personnes. Il est peu fait mention de conseils de perfectionnement à l'exception de la mention « Comptabilité, contrôle, audit » dans laquelle un tel conseil permet d'améliorer régulièrement la formation, et de la mention « Télécommunications » où il semble en exister un, sans autre précision.



En « Droit, économie, gestion », il n'est pas toujours possible d'apprécier les mutualisations car les dossiers ne sont pas rigoureusement argumentés ou le M1 n'y est pas défini. Il y a, dans l'ensemble, peu de mutualisations au niveau des enseignements délivrés, les partages les plus fréquents se construisant au niveau des M1 (troncs communs). Dans certains cas, les M1 sont spécifiques.

En « Sciences sociales et humanités », il existe des mutualisations aux niveaux M1 et M2 (troncs communs en M1 et partage de certaines UE en M2) dans les mentions « Psychologie » et « Travail social et intervention sociale ». En revanche, dans la mention « Travail et développement », il y a autant de M1 que de spécialités.

En « Sciences et technologies », la mention « Informatique » apparaît complexe avec les huit spécialités offertes et potentiellement trop hétérogène pour être une mention unique. Le risque est de donner l'impression d'un habillage structurel sans réel pilotage, sauf peut-être entre trois spécialités qui ont un (petit) tronc commun de faible volume.

Des co-habilitations ou collaborations existent en dehors des partenariats internationaux mentionnés ci-dessus pour les mentions de chacun des domaines. La spécialité « Formation des adultes » de la mention « Travail et développement » est co-habituée avec l'Université Paris 13 ; des conventions de collaboration ont été établies pour la spécialité « Prospective, innovation, stratégie et organisation » de la mention « Management » avec l'Ecole supérieure de gestion (ESG) et l'Université Paris 4, et pour les spécialités « Finance de marché » et « Finance d'entreprise » de la mention « Finance, assurance, actuariat, banque », respectivement avec l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) et l'Ecole supérieure de gestion. Dans le domaine « Sciences et technologies », il y a de très nombreuses mutualisations et co-habilitations, actuelles ou en construction, essentiellement pour la mention « Informatique » : il existe de nombreux liens pédagogiques institutionnalisés et/ou en développement avec des écoles et instituts (Ecole Polytechnique Paris-Tech, l'ENSIIE, Telecom Paris-Tech, l'ENSTA, l'Université Paris 8, l'ENSCI, l'INA) permettant ainsi d'offrir des compétences doubles, appréciées sur les marchés du travail et en prise directe avec les problématiques émergentes sur ces marchés.

- Avis sur le bilan de fonctionnement global de l'offre master :

L'offre globale sur les trois domaines est globalement très riche. Elle apparaît différemment construite d'un domaine à l'autre et d'une grande variété qui, dans certains cas, confine à l'hétérogénéité. Certaines mentions sont plus homogènes que d'autres, certaines offrent une bonne visibilité et sont bien adaptées au public, majoritairement en activité professionnelle. Les objectifs professionnels sont majoritairement bien remplis.

En revanche, deux mentions posent problème : la mention « Informatique », simple habillage sans cohérence globale à revoir dans sa structuration ; la mention « Management sectoriel et territorial » n'est pas justifiée, en l'état. Au sein de la mention « Management », le positionnement de la spécialité « Prospective, innovation, stratégie, organisation » doit être reconsidéré par rapport aux spécialités voisines.

Globalement, les équipes de formation mêlent dans des proportions intéressantes enseignements académiques et professionnels à l'exception de certaines, dont plus particulièrement la mention « Statistique » qui n'a pas développé de partenariat avec le monde industriel, ce qui paraît surprenant au regard des besoins importants du marché. Les partenariats avec d'autres institutions de formations et les co-habilitations existent, mais sont rares eu égard au spectre des formations proposées. La faible ouverture à l'international, justifiée par le fait que les auditeurs sont en activité professionnelle, est quelquefois discutable, tout particulièrement quand les formations sont elles-mêmes à visée internationale comme la mention « Commerce-marketing ».

Les flux d'étudiants, les taux de réussite, les données sur les effectifs, la sélectivité, les poursuites, les gains d'emplois, etc. sont très inégalement repérés selon les dossiers. Ce point tient, principalement, soit à l'absence de système dédié, soit à la piètre qualité générale des dossiers : malheureusement, toutes les mentions, et certaines plus que d'autres, sont présentées de manière lacunaire, confuse, avec des « copier-coller » et sans tenir compte des recommandations de l'AERES. Un seul cas échappe à cette critique, la spécialité « Jeux et média interactifs numériques » de la mention « Informatique ».



# Synthèse de l'évaluation pour le CNAM

## ● Points forts :

- Des formations globalement très bien ajustées au marché du travail et aux rythmes des auditeurs, avec de nombreuses formules d'enseignements (formation continue, cours concentrés en fin de semaine ou bien en alternance...).
- Des équipes pédagogiques de bonne qualité, adossées à des laboratoires reconnus. L'articulation enseignement-recherche est globalement satisfaisante même s'il y a de fortes disparités entre les mentions.
- Des partenariats industriels et socioéconomiques forts, voire très forts dans de nombreuses mentions et spécialités.
- Une ouverture à l'international réelle pour certaines spécialités.

### *Droit, économie, gestion*

- Des formations reconnues.
- Un corps enseignant qualifié et dont certains membres bénéficient d'une reconnaissance internationale.
- Un monde professionnel bien représenté dans les enseignements et la préparation des programmes.
- Une demande souvent forte.

### *Sciences et technologies*

- Des spécialités cohérentes, très porteuses dans les milieux professionnels.
- Des équipes pédagogiques de qualité avec, en majorité, l'intervention significative de professionnels, des stages de longue durée lorsque l'expérience de l'auditeur est insuffisante, des partenariats importants avec le milieu industriel.
- Dans la plupart des cas, de nombreuses co-habilitations et/ou conventions avec des partenaires (industrie, organismes publics, écoles, instituts etc.).
- Un appui recherche de qualité sur des laboratoires reconnus.
- Une ouverture internationale variable selon les mentions, mais présente.

### *Sciences sociales et humanités*

- Des champs professionnels bien repérés.
- Une variété d'accès à la certification par des parcours de formation initiale, contrats d'apprentissage et professionnalisation, validation des acquis de l'expérience (VAE) (pour la mention « Travail et développement »).
- Un adossement à des laboratoires de qualité (LISE, CRTD, CRF), mais inégal selon les mentions.
- Une ouverture à l'international avec des partenariats universitaires (Genève, Louvain-la-Neuve, Hanoi, Laval).

## ● Points faibles :

- Des mentions manquant de cohérence interne, sans synergie entre les spécialités comme les mentions « Informatique », « Management sectoriel et territorial », ou la spécialité « Prospective, innovation, stratégie, organisation » au sein de la mention « Management ».
- Des spécialités/parcours qui paraissent isolés et/ou « masqués » par des intitulés de mentions aisément modifiables : par exemple, la spécialité « Réseaux d'entreprises » au sein de la mention « Télécommunications », les deux parcours de la spécialité « Statistique » au sein de la mention « Statistique et mathématiques appliquées », la spécialité « Assurance » de la mention « Finance, assurance, actuariat, banque ».
- Peu de mutualisations sauf dans certains M1, le cas extrême étant la mention « Travail et développement » qui a autant de M1 que de spécialités (4).
- En moyenne des dossiers de mauvaise, voire très mauvaise qualité, mal renseignés, confus et ne correspondant pas aux attentes et aux recommandations explicites de l'AERES.



### *Droit, économie, gestion*

- Une absence de différenciation réelle entre certaines spécialités de la mention « Management », ce qui rend celle-ci hétérogène alors que la demande est forte dans ce secteur.
- Le manque de structuration de la mention « Management sectoriel et territorial » qui concentre, également, trop d'enseignements sur une seule personne et ne délivre que partiellement des enseignements correspondant à l'intitulé des spécialités.
- Une ouverture internationale limitée, voire inexistante même dans la spécialité dédiée à l'international (mention « Commerce-marketing »).

### *Sciences et technologies*

- Le manque de cohérence de la mention « Informatique ».
- L'existence de la spécialité « Compétences complémentaires en informatique » au sein de la mention « Informatique ».
- Le positionnement de la mention « Télécommunications » par rapport aux autres formations sur le même thème au CNAM (mention « Informatique », diplôme d'ingénieur), en Ile-de-France ou bien au niveau national, ainsi que l'intitulé de cette mention qui ne traduit pas la compétence « Réseaux d'entreprises ».
- Le manque de lisibilité des deux parcours de la mention « Statistique et mathématiques appliquées ».
- La faible participation de professionnels et/ou le manque de partenariats industriels pour la mention « Statistique et mathématiques appliquées » et la spécialité « Réseaux d'entreprises » de la mention « Télécommunications ».

### *Sciences sociales et humanités*

- Le positionnement de la spécialité « Conseil en orientation, bilan et insertion » de la mention « Travail et développement », par rapport à la spécialité « Psychologie de l'orientation et du travail » de la mention « Psychologie », qui forme à l'orientation.
- Un adossement à la recherche parfois insuffisant.
- Peu ou pas d'informations sur le devenir des étudiants, notamment pour les M1 de la mention « Psychologie » et des taux d'abandon inexpliqués dans la mention « Travail social et intervention sociale ».

### ● Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- Envisager de restructurer l'offre dans le domaine « Sciences et technologies » en ré-articulant les trois mentions actuelles pour lesquelles le découpage n'est pas toujours pertinent.
- Améliorer l'articulation enseignement-recherche qui est souvent faible, voire nulle dans certaines spécialités à finalité professionnelle, mais aussi paradoxalement, dans certaines spécialités à finalité « recherche » de la mention « Travail et développement ».
- Améliorer les mutualisations lorsque cela est possible.
- Mettre en place un dispositif clair permettant de suivre les flux, les taux de réussite... de façon harmonisée sur l'établissement.
- Améliorer la qualité des dossiers en général, et des informations fournies en particulier sur les bilans de fonctionnement, le pilotage des formations, l'analyse des flux, les taux de réussite, l'explication des taux d'abandon, etc.

### *Droit, économie, gestion*

- Restructurer la mention « Management » actuellement trop disparate, en fusionnant éventuellement les spécialités « Organisation et conduite de changement », « Prospective, innovation, stratégie et organisation » et « Développement durable et qualité globale », les différences de contenus d'enseignements n'étant pas très significatives.
- Réfléchir au très fort taux d'abandon pour la spécialité « Prospective, innovation, stratégie et organisation » de la mention « Management ».
- Repositionner la mention « Management sectoriel et territorial » qui pose des problèmes de cohérence, ne fait apparaître aucune mutualisation sur les contenus des deux spécialités et dont un seul professeur assure 360 heures de cours en plus de la direction de la mention.
- Mieux mettre en évidence les partenariats (lorsqu'ils existent) y compris à l'international et les développer particulièrement pour la mention « Commerce-marketing ».
- Mieux spécifier, quand cela est possible, l'adossement à la recherche.





- Pour la mention « Comptabilité, contrôle, audit », mettre le volume horaire en conformité avec celui préconisé pour le « Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion » (1 000 heures).
- Tenter d'utiliser davantage de synergies entre les spécialités lorsque cela est possible en mutualisant certains enseignements.

#### *Sciences et technologies*

- Revoir la structuration de la mention « Informatique » pour améliorer sa lisibilité et son caractère opérationnel, en envisageant, en particulier, de sortir certaines spécialités de la mention pour en faire des mentions à part entière (spécialités « Jeux et média interactifs numériques » et « master parisien de recherche opérationnelle »).
- Modifier l'intitulé de la mention « Télécommunications » pour un meilleur affichage de la spécialité « Réseaux d'entreprises » dans la mention.
- Réfléchir aux positionnements respectifs et aux rapprochements éventuels :
  - des spécialités « Design et développement d'objets, médias et espaces numériques », « Images, données, apprentissage », « Jeux et média interactifs numériques » (de la mention « Informatique ») et du parcours « Data mining » de la mention « Statistique et mathématiques appliquées ».
  - des spécialités « Systèmes embarqués et mobiles sûrs » de la mention « Informatique » et « Réseaux d'entreprises » de la mention « Télécommunications », car les objectifs métiers sont assez proches.
- Envisager d'ouvrir des voies « professionnelles » pour les spécialités à finalité « recherche » « Design et développement d'objets, médias et espaces numériques » et « master parisien de recherche opérationnelle » de la mention « Informatique ».

#### *Sciences sociales et humanités*

- Pour la spécialité « Psychologie de l'orientation et du travail » de la mention « Psychologie », proposer des enseignements qui pourraient mieux former les personnels de l'orientation à l'évolution du travail, des emplois et des métiers, en envisageant éventuellement un rapprochement avec la spécialité « Conseil en orientation, bilan et insertion » de la mention « Travail et développement ».
- Pour la mention « Travail et développement », réserver la spécialité « Conseil en orientation, bilan et insertion » aux personnes ayant déjà le diplôme de « Psychologue de l'orientation » en formation initiale.
- Articuler plus clairement les parcours « recherche » des quatre spécialités de la mention « Travail et développement » avec les apports des équipes de recherche.
- Réduire le spectre de compétences de la spécialité « Travail, emploi, organisation » de la mention « Travail et développement » et revoir l'ordre des enseignements de cette spécialité.